

Déclaration CTSD 33 du 04 septembre 2020

Monsieur le Directeur Académique,

Nous nous retrouvons dans ce contexte particulier de la crise sanitaire, « presque » au même point que lorsque nous nous sommes quittés en juillet, la différence étant que c'est toute l'année scolaire qui s'ouvre devant nous, et que l'épidémie semble reprendre.

La rentrée 2020 est-elle une rentrée réussie ? Si la réussite ne se mesure qu'à la capacité d'accueillir physiquement les élèves, alors elle l'est. Et cette réussite technique n'est due encore une fois qu'aux capacités de travail exceptionnelles dont font preuve depuis toujours, et spécialement depuis mars, les personnels. Mais, contrairement à ce que veut nous faire croire le ministre, une rentrée réussie ne se limite certainement pas à cela, et nos collègues le savent bien. Cette rentrée a été préparée comme avant les vacances, dans l'incertitude, l'absence de consignes claires en amont et une inquiétude grandissante de devoir faire « en confiance », c'est-à-dire seul. Dans le contexte actuel, cet amateurisme à peine voilé par un prétexte de confiance envers les équipes contraste avec le professionnalisme volontaire des personnels. Motivés pour reprendre le travail avec leurs élèves, nos collègues restent inquiets par un ministère qui gère ses personnels par média interposé sans anticipation n'ayant pas permis une rentrée qu'il aurait fallu apaisée pour les personnels.

Dans ce contexte épidémique qui dure depuis des mois et durera encore des mois, il ne sera pas possible d'échapper à des adaptations régulières mais personne ne veut revivre la gestion dans l'urgence et la tension subies du 13 mars jusqu'aux congés d'été. Cela vaut pour la rentrée et pour toute l'année scolaire.

Il a fallu attendre le 1^{er} septembre pour que le Premier ministre apporte des précisions sur la situation des agents vulnérables et précise la situation des personnels dans la Fonction publique de l'État dans une circulaire suite aux alertes portées par le SE-Unsa et l'Unsa Fonction Publique. Des avancées pour les personnes les plus vulnérables sont actées mais le recours à un arrêt de travail pour les autres situations n'est pas acceptable. Nous souhaiterions faire clarifier au niveau départemental la prise en compte des personnels fragiles listés par l'avis du Haut conseil de santé. La circulaire ministérielle précise que pour ces collègues, en cas de nécessité de travail en présentiel pour raisons de service, l'employeur devra leur fournir des masques chirurgicaux et aménager l'espace de travail. Or les remontées de terrain que nous avons montrent que la réponse qui leur est apportée est la seule proposition de masque à défaut d'un certificat d'arrêt

maladie. La solution de l'arrêt maladie ne correspond pas à la réalité d'une épidémie, qui peut durer au-delà de 3 mois et mettra les collègues en difficulté.

Nous voudrions signaler la situation des enseignants exerçant sur le centre pénitentiaire de Gradignan. En effet, ils se trouvent dans des conditions de travail ne respectant pas les gestes barrière du protocole et sont très inquiets quant à leur santé.

L'UNSA Education demande au gouvernement et aux administrations locales de prendre soin de ses personnels.

Ceux-là même qui ont fait preuve d'une formidable capacité d'adaptation et d'engagement au service de leurs élèves et du service public d'éducation. Il va falloir renouer le fil des apprentissages avec les élèves, cela va prendre du temps et de l'investissement, l'institution doit accompagner les enseignants et leur faire confiance !

Ce CTSD de rentrée examine les dernières mesures d'ajustement de la carte scolaire girondine. Comme cela avait été convenu en juillet, des mesures anticipées ont déjà été mises en œuvre, dans l'intérêt de tous, certaines mesures confirmant des situations signalées dès le mois de juin. Sur la quinzaine d'ouvertures possibles, il n'en reste que très peu. Cela suffira-t-il pour répondre à l'ensemble des situations qui le nécessiteraient ? Le manque de remontées chiffrées départementales nous empêche d'évaluer la situation globale dans les écoles et de vérifier la réalité de la limitation des effectifs à 24 élèves dans toutes les classes de GS-CP et CE1 du département, même si nous constatons que plus de la moitié des ouvertures anticipées sont en maternelle.

L'Unsa Education vous alerte à nouveau sur la situation d'écoles et d'établissements accueillant un dispositif ULIS dont les effectifs dans les classes ne permettent pas une mise en œuvre de l'inclusion dans des conditions supportables pour nos élèves. Au-delà du risque sanitaire qui nous occupe tous, cette rentrée présente également un risque pédagogique, de trop nombreux enfants vont reprendre après une très longue période sans scolarisation, beaucoup auront besoin d'une aide individuelle que ne permet pas des effectifs chargés.

Enfin, avec les absences des personnels enseignants qui vont se multiplier en raison de l'évolution du contexte sanitaire, l'Unsa Education souhaiterait avoir un point d'information sur la situation des ressources enseignantes dans notre département pour cette rentrée. Tous les postes seront-ils pourvus grâce aux inévitables ? Des recrutements de contractuels sont-ils nécessaires comme dans d'autres départements de notre académie ?

Les élus UNSA Education
Cédrine Sancier
Nathalie TANTY
Christophe FLOREAN